

Débouchés et employabilité

La formation

La formation en aide-soignante conduit à l'obtention du **Diplôme d'État d'Aide-soignant** (DEAS) enregistré au niveau 4 (niveau baccalauréat) du cadre national de certifications professionnelles.

L'obtention du **Diplôme d'État d'Aide-soignant** permet de poursuivre les études au sein d'une formation en soins infirmiers par le biais de la formation professionnelle continue.

L'Employabilité de la formation aide-soignante

Les résultats seront communiqués à l'issue de la fin de la formation 2023-2024

Date de publication le 13/02/2023

Date de mise à jour le 12/03/2024